L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 27 AVRIL 1858.

Imprimé et publié par
E. F. WEISSE & Co.
(SUCCESSEURS PROPRIÉTAIRES:)
E. F. WEISSE, E. DUFOUR,
[illegible] VERGER, S. HARBY.
[illegible] Chartres No. 83, entre Conti et Bienville.

NOUVELLE-ORLEANS:
MARDI MATIN, 27 AVRIL 1858.

Abonnés à la semaine.

[illegible] de l'ABEILLE sont autorisés [illegible] des abonnements "à la semaine" [illegible] de 25 CENTS pour les six [illegible]. On paiera aux porteurs.

Ventes à l'encan de ce jour.

[illegible] la Cité—Un très beau [illegible] quatre étages, No 53 rue St [illegible] l'hôtel St-Charles, loué [illegible] heures de l'après-midi, [illegible] pour cause de départ.
[illegible] (par continuation) — Ta[illegible] galerie Galvau[illegible]
[illegible] Jolie résidence rue Phi[illegible] meubles magnifiques, voitures, [illegible]
[illegible] & Co.— Marchandises sè[illegible] tapis divers [illegible] Papier blanc, livres en [illegible]
[illegible] terre, lau[illegible]
[illegible] terre borné par les rues [illegible] Napoléon et Alexandre.—Deux [illegible] St Louis — Chaussures, [illegible] mobilier.

Salubrité.

[illegible] ressemble beaucoup [illegible] la température [illegible] journée très chaude [illegible] fraîcheurs qui rappel[illegible] rendent très confor[illegible] vêtements de drap. Cette [illegible] produit parfois des [illegible] mais à tout pren[illegible] nous plaindre, car [illegible] au mois d'avril, sont [illegible] à la santé publique. [illegible] cependant pas notre plus [illegible] contributions beau[illegible] pernicieuse influen[illegible] travaux qui, par leur [illegible] de fatales épidé[illegible] autre jour dans le con[illegible] nettoyer le lit du canal [illegible] canal de la rue du [illegible] mesure funeste, et [illegible] sera pis exécutée [illegible] chaleur peut tout à [illegible] Les canaux dont il [illegible] nous le sa[illegible] à la fin du printemps [illegible] des fouilles? On [illegible] hiver dernier, sans [illegible] accumulées à [illegible] que les autorités [illegible] à propos de le [illegible] ne voyons pas ce [illegible] attendre jusqu'à l'hiver [illegible] de ne point opérer [illegible] des chaleurs, et de [illegible] surface du sol. Lorsqu'on [illegible] le soleil est ardent, [illegible] émanations et l'air [illegible] de poisons sub[illegible] la santé de tous ceux [illegible]

[illegible] desséchement [illegible] leurs travaux cet [illegible] nous doutons, qu'ils [illegible] avant l'hiver. S'ils [illegible] terrain contre [illegible] des levées, ils [illegible] et à faire dans [illegible] considérables. [illegible] printemps on [illegible] terrible épidémie à [illegible] être exécuté [illegible] l'hiver [illegible] terminé, il existera [illegible] danger quand la sèche[illegible] les canaux, mais ce [illegible] grand qu'on le sup[illegible] directeurs du desséchement [illegible] de son, à chaque [illegible] canaux d'écoulement [illegible]

[illegible] vapeurs d'eau [illegible] les pays à maré[illegible] qui s'élèvent [illegible] inondés, et où [illegible] de végétaux se [illegible] Des canaux pleins [illegible] cette eau ne se renou[illegible] engendré de [illegible] vapeurs qui s'en déga[illegible] élément funeste à [illegible]

[illegible] observé que les an[illegible] saines dans les [illegible] l'eau enlève les [illegible] terrain, et en séjour[illegible] les plus fortes cha[illegible] que de charger [illegible] condensent [illegible] Mississippi qui est [illegible] la paroisse Jef[illegible] sera selon toute pro[illegible] sabre cette an[illegible] qu'offre la fer[illegible] permettent [illegible] à quelque [illegible]

[illegible] la Basse [illegible] de la desséchée, [illegible] au fleuve, aux [illegible] permettre d'en[illegible] Malheureusement ce [illegible] l'indus[illegible] d'introduire [illegible] du Mis[illegible] aucun péril les [illegible] peu d'éléva[illegible] à la culture [illegible] des terres [illegible] plantureuses ré[illegible] canne croît [illegible] vigueur et murit [illegible] précisément cer[illegible] par des crevasses. [illegible] par les alluvions [illegible] par ces précieux [illegible] la fertilité. [illegible] d'indiquer n'est [illegible] mais il exige[illegible] planteurs, [illegible] culture, ne sau[illegible] sera possible [illegible] verront qu'ils au[illegible] fortune et délivré [illegible] qui y sévissent [illegible] partie de si terri[illegible]

Nouvelles étrangères.

[illegible] nos journaux euro[illegible] nos derniers [illegible] sont du 3 avril. [illegible] sa partie officiel [illegible] mille hommes [illegible] pour le recrutement [illegible] de mer [illegible] levée entre les dé[illegible] répartition entre les [illegible] proportionnellement au [illegible] gens inscrits sur les listes [illegible]

[illegible] renferme en outre la loi [illegible] 1858, un crédit sup[illegible] francs pour dépen[illegible] sûreté publique. [illegible] avril le Boule[illegible]

[illegible] de Bruxelles: [illegible] et le monde po[illegible] et se prépa[illegible] prochaine conférence, [illegible] journaux, et particu[illegible] études, nous of[illegible] de nouvelles [illegible] de la situation. [illegible] agitations chez [illegible] entre les [illegible] de nouvel[illegible] dance de Paris [illegible] peu de fondement [illegible] Aucune des ques[illegible] de ces apprécia[illegible] est de nature, dit[illegible] difficultés vraiment sé[illegible] correspondance dément [illegible] accrément par un ma[illegible] ambassadeur qui ne [illegible] représentant de l'Empe[illegible]

[illegible] Périm était, hier en [illegible] de toutes les préoccu[illegible] une note collective de [illegible] à ce sujet, venait [illegible] gouvernement anglais. Ce [illegible] ce moment, nous écrit[illegible] française existe. Quant [illegible] Russie, nous correspon[illegible] à même de [illegible] ce bruit, dans na[illegible] Quoi qu'il en soit, la [illegible] espère, dit-on, que [illegible] sourde à ses jus[illegible] comprendra, enfin, [illegible] qu'il a consentis [illegible] balance. Il est juste [illegible] chose aussi, de son [illegible] pour tolérer jusqu'à [illegible] a fait inviter les [illegible] jusqu'à nou[illegible] réflexion sur cette af[illegible] articles de la [illegible] Presse, n'y a plus rien de [illegible] sujet.

[illegible] de la marine a mis à la dispo[illegible] le Mark[illegible] à partir du 9 avril, [illegible] destiné à transporter en [illegible] notre ambassadeur français.

Le *Moniteur* contient un décret impérial qui fixe au 25 avril les élections au Corps législatif qui doivent avoir lieu à Paris, en remplacement de MM. Goudchaux et Carnot, démissionnaires, et du général Cavaignac, décédé.

Nous lisons à ce sujet dans une correspondance de Paris:

A propos du décret qui convoque les électeurs de Paris pour le 25 avril, on se demande quelle attitude prendra, *cette fois*, le parti démocratique. On sait l'irritation que la dernière campagne a causée dans les sphères officielles; il ne sera plus possible aux journaux de l'opposition de patroner, avec autant d'ardeur, les candidats non officiels. Par suite des circonstances nouvelles produites depuis l'attentat du 14 janvier, il y a division parmi les démocrates sur le parti à prendre dans les prochaines élections. Les uns se prononcent pour l'abstention; d'autres insistent pour continuer la lutte. Ces derniers voudraient porter, comme candidats dans les trois collèges électoraux de la Seine, MM. Jules Favre, Bethmont et le général Lamoricière, en remplacement de MM. Carnot, Goudchaux et du général Cavaignac. Il ne faut pas se faire d'illusions; si ces trois candidats se soumettent à la formalité du serment préalable prescrit par la nouvelle loi, leur élection est à peu près assurée. Mais je doute que le général Lamoricière consente à accepter le mandat de député.

On a beaucoup remarqué la publication dans la *Gazette piémontaise* de la lettre et du testament d'Orsini. (Cette publication est justifiée par le repentir de son crime qu'exprime Orsini, et par les conseils qu'il donne à ses compatriotes d'abandonner, dans l'intérêt même de leur cause, la théorie du poignard.

Des correspondances de Piémont signalent toujours une certaine agitation en Italie; d'après le *Corriere mercantile*, on ferait des préparatifs de défense dans le royaume de Naples.

Les nouvelles d'Angleterre offrent peu d'intérêt. Le Parlement est toujours en vacances et les journaux ne contiennent rien de remarquable. Une réunion des partisans de lord Palmerston, qui va avoir lieu pour examiner la conduite à tenir lors de la seconde lecture du bill sur les Indes, a servi de texte à des bruits probablement peu fondés, d'après lesquels les partisans du dernier cabinet se proposeraient de battre en brèche le ministère Derby. Toutefois, les vraisemblances sont, au contraire, pour que les hostilités parlementaires ne recommencent que plus tard, et après qu'un certain travail se sera opéré au sein des partis aujourd'hui en dehors des affaires.

Le *foreign office* en Angleterre a publié un avis annonçant que les autorités compétentes seront autorisées, en France, à délivrer des passeports aux sujets anglais pour les voyages à l'intérieur, et même, dans certains cas, pour retourner en Angleterre.

On lit dans la *Presse*:

L'interminable affaire des duchés produit une certaine agitation en Danemark. Le sentiment national des Danois s'est ému; des assemblées populaires se sont formées et ont envoyé des adresses au gouvernement pour l'engager à ne faire aucune concession contraire à l'honneur et à l'indépendance du royaume. Le ministère cherche à éteindre cette effervescence; mais il est probable que les faits qui vont se passer à la Diète de Francfort ne seront pas de nature à calmer les susceptibilités danoises. La discussion relative aux propositions du cabinet de Copenhague sera fort vive. Les membres de la Diète sont divisés en deux camps bien tranchés: les uns considèrent les prétentions du Danemark comme fort admissibles, tandis que les autres les repoussent absolument. Les Etats du nord de l'Allemagne sont les plus résolument hostiles à l'arrangement proposé, et le Hanovre est en tête de cette ligue.

Nous lisons dans une correspondance de Madrid:

"On a parlé, ces jours derniers, d'une tentative républicaine qui éclaterait dans les provinces et aurait un écho à Madrid. Nous croyons peu à un mouvement ainsi annoncé d'avance, et l'on ne saurait d'ailleurs lui prédire que l'échec le plus complet. L'Espagne aime à faire ses affaires elle-même; elle se lève quand elle est fatiguée et ne délègue jamais ses pouvoirs à aucune faction. La violence ne lui plaît pas plus sous le drapeau démocratique que dans les régions gouvernementales. Elle attend tout d'elle-même et du jeu de ces institutions libérales qui, avant d'être inscrites sur le papier, sont profondément gravées dans son caractère, dans ses mœurs et dans son histoire. Quand une nation ne peut vivre sans liberté, elle est toujours sûre de son heure.

"La situation était donc forcément calme; il n'y a qu'une agitation à signaler, mais, celle-là, salutaire et féconde: c'est l'agitation industrielle. L'Espagne offre le spectacle tout nouveau du travail et de l'activité matérielle, et ce bienfait, elle le doit, il faut le dire, aux hommes que la révolution de 1854 avait portés aux affaires, et qui avaient bien compris leur époque en se servant de l'émancipation politique pour ouvrir, pour forcer toutes les sources de la prospérité nationale.

"L'Espagne, malgré les obstacles de la routine et de l'esprit de parti, marche avec ardeur dans cette voie. Non seulement elle s'applique tous les progrès de ses voisins plus avancés dans la carrière, mais quelquefois elle profite de leurs fautes. Ainsi, elle s'approprie en ce moment l'ingénieuse idée financière des caisses d'escompte, qui courent des dangers en France. L'établissement de crédit que patronne dans la Péninsule n'est pas de ceux qui laissent tomber les projets qu'il prend en main; car, depuis quatre ans, il a doté l'Espagne d'un grand nombre d'institutions financières et économiques aujourd'hui en pleine prospérité."

BULLETIN MEXICAIN.

Nos liasses de journaux qui nous ont été remises hier nous permettent de compléter les nouvelles du Mexique dont notre dernier numéro renfermait le commencement.

CARTES DE SURETÉ.—Le gouvernement a prorogé le terme fixé aux étrangers pour se pourvoir de leurs cartes de sûreté: pour ceux des département le nouveau délai expirera le 31 mai: pour ceux de Mexico, il expirera le 30 du mois courant.

LE CABINET JUAREZ.—Une personne respectable de Guadalajara, dit le *Diario Oficial*, écrit, en date du 11 à M. le président, que l'on venait d'apprendre le départ de M. Juarez de Colima. Son cabinet l'accompagne; on suppose que son intention est de se rendre à Acapulco ou aux Etats-Unis.—Nous avons reçu une lettre de Guadalajara en date du 11 aussi; voici ce que l'on nous dit à cet égard: "M. Juarez et ses ministres sont partis, le 9, de Colima pour le Manzanillo. Ils vont s'y embarquer pour Veracruz. On nous annonce que M. Prieto s'est démis du ministère des Finances et qu'il est parti pour les Etats-Unis."

GUAYMAS.—Le port de Guaymas et les districts d'alentour se sont prononcés pour le plan de Tacubaya et ont reconnu le gouvernement suprême.

M. ROBLES.—Le journal officiel contient sur M. Manuel Robles le paragraphe suivant:

"Nous sommes autorisés à assurer que M. Robles, ministre plénipotentiaire de la République mexicaine près le cabinet des Etats-Unis, a reconnu le gouvernement suprême et qu'il y remplit sa mission conformément aux instructions transmises de Mexico."

ZACATECAS.—Le gouvernement suprême a reçu, jeudi soir, une dépêche officielle du général Manero, qui annonce à M. le ministre de la guerre qu'il a occupé Zacatecas le 10 de ce mois; la ville avait été évacuée la nuit précédente, par les forces constitutionnalistes chargées de la défendre.

ADHÉSION.—Les bourgades de Tantoyuca, Santa Catarina Chontla, Chiconamel, Tempoal, Santa Maria, Guadalupe Ixcatepec et Tantima, situées dans le département de Tampico de Veracruz, ont adhéré au plan de Tacubaya et reconnu le gouvernement suprême.

TULANCINGO.—Le chef politique et militaire de Tulancingo écrit officiellement à M. le gouverneur du département de Mexico que la bande constitutionnaliste commandée par M. J. M. Gelista a été dispersée et que le district de Tulancingo se trouve complètement pacifié.

MATAMOROS DE IZUCAR.—Le colonel Torres est entré le 11 avril à Matamoros sans coup férir, l'ennemi s'étant empressé d'évacuer la place.

SONORA.—La *Voz de Sonora* publie le rapport du combat où Jesus Gandara, le chef de l'insurrection, a trouvé la mort.

TAMPICO.—La *Sociedad* a reçu de Tampico la lettre suivante datée du 9:

"Un vapeur et deux chaloupes armés de 4 pièces d'artillerie et montés par 200 hommes sont sortis aujourd'hui du port pour reprendre la barre. Le feu a commencé à 6 heures du matin et cessé à midi. C'est en ce moment que la position a été enlevée par les nôtres au prix d'une perte insignifiante. Ce qu'il y a de plus à regretter c'est la perte très sensible du vapeur *Panuco* qui a coulé, mais en donnant le temps de sauver l'équipage et l'artillerie. Le feu dure encore du côté de terre et, quoique toutes les probabilités soient en notre faveur, je ne puis me donner le plaisir de vous dire que nous sommes pacifiés, ce qui est mon plus vif désir."

CREVASSE. — Bien qu'arrêtée immédiatement, la crevasse de l'habitation A. Tête a produit, dit le *Drapeau de l'Ascension*, d'assez considérables dégâts; ainsi la récolte du maïs est perdue à plus de deux milles à la ronde et les chemins sont impraticables. On nous assure pourtant que le plant de cannes n'a pas assez souffert pour être considéré comme perdu.

LE FLEUVE ET LES RÉCOLTES.—Le *Shreveport Southwestern* annonce que le fleuve étant rentré dans son lit les habitans de Caddo s'apprêtent à faire de nouvelles plantations de maïs et de coton. Il faut espérer que de nouvelles inondations ne viendront pas les frustrer du fruit de leur travaux.

INCENDIE D'UNE SUCRERIE.— La sucrerie de M. Fleitas, située à six ou sept milles au-dessus de la Nouvelle-Orléans, rive droite, a été complètement détruite dimanche dernier par un incendie. On croit que le feu a été mis à la toiture de l'édifice par la bourre enflammée du fusil de quelque chasseur.

SOCIÉTÉ DE MUSIQUE CLASSIQUE.—Ainsi qu'on le verra plus loin, par une annonce spéciale, le dernier concert de la Société de musique classique, pour la saison, aura lieu demain.

HABILLEMENS D'ÉTÉ.—Alfred Munroe & Co. 34 rue des Magasins, renouvellent constamment leur grand assortiment de vêtemens confectionnés pour hommes et enfans. Le dernier envoi qu'ils ont reçu mérite de fixer l'attention de leur clientèle. Voir aux annonces.

Dépêches Télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE.

CONGRÈS.

Washington, 26.—Le président du comité des voies et moyens présentera sous peu une proposition pour convoquer la prochaine session du Congrès au premier lundi de novembre afin de changer le tarif des douanes.

— L'administration demandera probablement, sous peu, l'autorisation de faire un emprunt de trente millions applicables en partie, au rachat des notes de la trésorerie.

Les amis des nouvelles mesures prises à l'égard du Kansas paraissent certains de succès dans le cours de la semaine.

MM. Douglas, Stewart et Broderick s'emploient activement à faire rejeter ces mesures.

CHAMBRE.—M. Quitman a demandé à présenter une résolution conjointe pour l'admission de nouveaux Etats dans l'Union. M. English a fait objection.

M. Marshall a proposé de déposer sur le bureau le rapport du comité de conférence, et a demandé en même temps si, sa proposition rejetée, le Kansas se trouverait dans les mêmes conditions qu'avant sa demande d'admission dans l'Union?

Le speaker a répondu que, dans son opinion, toute l'affaire serait alors décidée.

M. Stephens a demandé l'assentiment de la Chambre; le résultat a été de 123 oui, 70 non.

SÉNAT, 26.—On a pris en considération la résolution du Paraguay. M. Mallory a donné l'assurance au Sénat que le général Lopez cherchait à développer les ressources du Paraguay. Il n'a jamais demandé que réparation soit faite à ce gouvernement; il pense que le Paraguay a des intentions amicales, et fait observer que son commerce est d'une grande valeur.

Quarantaine incendiée.

New-York, 26.—Les bâtisses de la nouvelle quarantaine à Séguins Point (Staten Island) ont pris feu hier soir. Personne n'y logeait. On pense que c'est l'œuvre d'un incendiaire.

NOUVELLES DES RIVIÈRES.

Memphis, 26.—La rivière a atteint sa marque la plus élevée, et elle continue à monter.

Vicksburg, 26.—Le steamboat Planet est passé ici, descendant, à 2 heures; le Belfast à 4; le Vicksburg, à 5; le Woodford à 6, et le Universe à 7 P. M.

Vicksburg, 26 avril—A Vicksburg, la rivière a haussé de 24 pouces dans les quatre derniers jours; on compte 4 pouces au-dessus des dernières hautes marques et 18 pouces au-dessus des plus grandes crues connues.—Les rapports de vendredi soir disent que la rivière a monté de 5 pouces en 13 heures, et monte encore en aval.—Toutes les levées ont été réparées, hormis les Deer Creek et Shirt Tail Bend.

Passaient, descendant le fleuve: John Limonds à 10 heures du matin, et Hiawatha à 6 heures du soir, dimanche; Jas Johnson à 1 heure, H. Chouteau à 3 heures et Whiteman à 8 heures, ce matin.

CHRONIQUE LOCALE.

LES COURS. — A la Première Cour de District, Peter Paul Molloy, a été déclaré coupable d'assaut et batterie. Le juge l'a condamné à deux mois de prison.

Le jury a déclaré Xavier Barisien coupable d'avoir assailli sa femme et de lui avoir enlevé le bout du nez d'un coup de dent.—Recommandation à la clémence du tribunal.

Alexander Stark, accusé d'assaut et batterie, est acquitté.

Charles Tighe, accusé du meurtre de John Sullivan; George W. Harby, accusé du meurtre de C. H. C. Stone, ont été conduits devant le juge Hunt et se sont déclarés innocents. Ils resteront en prison en attendant que l'affaire soit appelée.

L'affaire "l'Etat contre Harry Hasse, accusé du meurtre de sa femme"; "l'Etat contre Nab. Logan et un autre, accusés du meurtre d'un Indien"—seront appelés ce matin.

—A la Sixième Cour, le juge Howell, à qui l'on demandait un habeas corpus au nom du jeune Alfred Steward, de la troupe Marsh, a rendu un décret hier matin. Les lois de l'Etat de l'Ohio où le marché a été conclu n'ayant pas été présentées au tribunal, celui-ci devait penser qu'elles ne diffèrent pas de celles de nos lois qui ont traits aux droits et pouvoirs paternels. "Les devoirs et les droits relatifs des parents et des enfants (dit le juge) tels que la loi les fixe ou les reconnaît s'accordent avec le sentiment naturel."—Après avoir cité les autorités, il ajoute: "Je conclus que le père ne peut souscrire à un contrat qui ferait cesser entièrement ou interromprait pour quelque temps ces relations et ces devoirs. Le contrat, considéré comme louage, répugne à la nature; considéré comme apprentissage, il lui manque toutes les formes que prescrivent les lois de l'Ohio et celles de la Louisiane. Les parties contractantes seules en profitent; l'enfant n'est pas tenu de l'observer. Alfred m'a témoigné un vif désir de s'en retourner chez lui et je crois devoir, vu la loi et les circonstances, acquiescer à sa demande."

—Le Genl. Wm Walker, le Col. Anderson et autres se sont présentés, hier, à la Cour de Circuit des Etats-Unis, mais l'affaire a été renvoyée au troisième lundi de mai à cause de l'absence du Juge Président Campbell.

COURS DES RECORDERS. — MM. Latting et Neutz, accusés d'avoir tiré un check sur une banque où il n'y avait pas d'argent déposé en leur nom, ont subi, hier, un interrogatoire devant le Recorder Stith. M. Latting a été acquitté et M. Neutz envoyé devant la Première Cour de District. Les preuves établissent que M. Neutz a tiré le check à l'insu de son associé.—Cautionnement de $500.

—Le Recorder Solomon a acquitté M. Louis Marchand qu'un affidavit accusait d'avoir poignardé William, esclave de M. John Dempsey. William avait provoqué puis frappé le prévenu.

—Juliette, négresse de Charlotte, f. c. l., a été arrêtée pour avoir volé à M. L. J. Huard pour vingt-cinq piastres de vêtements.

—F. H. Clark, garde du Deuxième District, a été envoyé, par le Recorder Fabre, devant la Première Cour de District, pour avoir mis plusieurs femmes en liberté.

ENTERREMENTS dans les différents cimetières de la ville, dans la semaine expirée le 25 du courant:

Cypress Grove No 1	3
" No 2	11
Cimetière de l'Hôpital de Charité	12
" Catholique No 1	5
" No 2	16
" St-Louis	8
" St-Joseph	6
" de St-Patrick	17
" de St-Vincent de Paul	24
" de Lafayette	22
" Protestant	11
" de Greenwood	4
Total	140

BÉNÉFICE DE MME COLSON. — Le bénéfice de Madame Colson est annoncé pour jeudi prochain, et si l'on en juge par les apparences, il y aura chambrée complète. En effet, le bureau de location était à peine ouvert, que déjà la plus grande partie des loges étaient retenues, et il est maintenant douteux que les retardataires trouvent encore des places.

—En présence de cet empressement, il serait oiseux d'adresser un appel au public en faveur de la gracieuse bénéficiaire, et de rappeler ses charmans états de service et ses triomphes, puisque personne ne les a oubliés et que tout le monde est disposé à lui en tenir compte jeudi prochain. Annoncer à cette occasion un succès sans précédent serait dire ce que tout le monde sait d'avance. Mais ce qui ajoutera à l'intérêt de la représentation, c'est l'opinion généralement répandue que la charmante artiste nous quitte sous peu et que la soirée qui se prépare entraîne nécessairement une solennité d'adieu. Les meilleurs amis doivent se quitter un jour, et puisque le moment est venu où l'artiste que le public orléanais appréciait à si juste titre va se séparer de celui-ci, donnons à la bénéficiaire l'assurance qu'elle emporte avec elle et l'estime et les regrets de tous ceux qui admirent son beau talent et qui l'ont si souvent applaudie.

Si nous sommes bien informés, Mme Colson est engagée par M. Strakosch pour donner des représentations et des concerts dans les différentes villes du Nord des Etats-Unis.

La représentation de ce soir se composera du 4e et du 5e acte de *Robert le Diable*, du 3e acte de *Lucie de Lammermoor*, et du *Chalet*.

FEUILLETON.

BLACK.

II.

OÙ APRÈS AVOIR RECONNU SON CHIEN LE CHEVALIER RECONNAIT UN AMI.

Ce fut en proie aux plus sombres pensées que le chevalier arriva à la rue des Trois Frères.

M. Chalier venait de rentrer, il n'y avait que quelques minutes.

Le chevalier s'informa de Black au concierge. Le concierge ne connaissait point Black, mais M. Chalier était rentré avec un chien qu'on ne lui connaissait pas. Ce chien était un épagneul du plus beau noir. C'était tout ce que voulait savoir le chevalier.

M. Chalier occupait le second étage d'une fort belle maison.

Le chevalier monta précipitamment l'escalier, espérant qu'il allait revoir Black, et cherchant par quelle phrase il pourrait toucher le cœur de l'ancien propriétaire de son chien, cœur qui, au reste, lui paraissait, d'après ce qu'il avait vu, assez peu malléable.

Et, tout en montant, il se demandait s'il ne ferait pas sagement d'avouer au susdit J.-B. Chalier ses soupçons relativement à l'ancienne condition humaine qu'occupait Black, lorsqu'il portait l'épée au côté, et les épaulettes de capitaine.

Il sonna à la porte du second étage sans plan bien arrêté et en répétant pour la dixième fois cette phrase qu'il s'adressait à lui-même en forme d'interrogation:

—Mais où diable ai-je donc vu ce nom de Chalier?

M. Chalier venait effectivement de rentrer; mais comme il était dix heures, et qu'en sa qualité de négociant il existait un grand ordre dans la maison, il s'était mis immédiatement à table, son déjeuner étant invariablement servi à dix heures.

Mais, en se mettant à table, il avait expressément recommandé que, s'il venait pour lui un homme d'une cinquantaine d'années, petit, court, grassouillet et portant un ruban rouge, on le fît entrer au salon.

Ce signalement s'appliquait si bien au chevalier, que le domestique, en lui ouvrant la porte, s'écria:

—Ah! c'est Monsieur, que Monsieur attend?

—Je le crois, hasarda le chevalier.

—Je dois introduire Monsieur, et aller prévenir immédiatement Monsieur, qui déjeune.

Le chevalier n'avait pas encore déjeuné, et, disons plus, il était si préoccupé, qu'à peine avait-il songé à ce repas, auquel autrefois il accordait cependant une certaine importance.

Aussi, tout imprégné de cette morale gastronomique de Berchoux, laquelle professe que rien ne doit déranger l'honnête homme qui prend sa nourriture, il répondit avec une courtoisie tout instinctive:

—C'est bien, c'est bien, ne dérangez pas M. Chalier, j'attendrai au salon.

Le domestique introduisit le chevalier dans la pièce indiquée et prévint son maître de l'arrivée de celui qu'il attendait, tout en lui rapportant ses paroles, que Black, couché aux pieds de son nouveau propriétaire, sembla écouter avec la plus intelligente attention.

Pendant ce temps, le chevalier, introduit au salon, s'en allait droit à la cheminée garnie d'un bon feu, et, y appuyant ses reins, commençait de se chauffer les mollets, en se demandant pour la centième fois:

—Mais où diable ai-je donc vu ce nom de Chalier?

En ce moment, l'attention du chevalier fut attirée par un grand tableau à l'huile qui parut lui rappeler un souvenir plus distinct que celui qu'avait éveillé en lui la vue du nouveau maître de Black.

—Tiens! s'écria le chevalier, la rade de Papaëti!

Et le chevalier courut au tableau.

Ce tableau fut pour lui toute une révélation.

Enfin il se rappelait où il avait vu ce nom de Chalier, qui l'intriguait si fort.

A peine cette impression pleine de lucidité venait-elle de traverser sa mémoire, qu'il entendit derrière lui le grincement d'une porte qui s'ouvrait.

Il se retourna et aperçut M. Chalier.

En ce moment il se rappela non-seulement le nom, mais encore reconnut le visage.

Il jeta son chapeau sur le tapis, courut à M. Chalier et lui prenant les deux mains:

—Oh! Monsieur! Monsieur! lui dit-il, vous avez été à Taïti, n'est-ce pas?

—Mais oui, dit M. Chalier, tout étonné de ce revirement d'humeur chez un homme qu'il regardait déjà comme son adversaire.

—Vous y étiez en 18.., à bord de la corvette *la Dauphin*?

—Oui.

—La fièvre jaune était à bord du bâtiment?

—Oui.

—Le 8 août, un homme de cinquante ans, grand, brun, sec, avec des moustaches noires et des cheveux grisonnans, se fit conduire de Papaëti à bord du *Dauphin*, et y gagna la maladie.

—Le capitaine Dumesnil, parbleu!

—C'est cela, Dumesnil. Ah! je ne me trompe pas, vous avez connu Dumesnil.

—Je le crois bien, mon meilleur ami.

—Non, Monsieur, non; son meilleur ami, c'était moi, je m'en vante. Ah! il y a une Providence, sacredié! Oui, il y en a une! s'écria l'honnête chevalier avec des larmes dans la voix, et jurant pour la première fois de sa vie.

—Je l'ai toujours cru, répondit en souriant M. Chalier.

—Embrassez-moi, Monsieur, embrassons-nous, dit le chevalier, en jetant ses bras autour du cou de l'homme qu'il voulait égorger dix minutes auparavant.

—Soit! dit M. Chalier avec un flegme qui contrastait avec l'exaltation de M. de la Graverie; reconnaissez qu'il y a une Providence, et, en l'honneur de cette Providence, embrassez-moi une fois, deux fois même, si vous y tenez absolument, puis, ayez la bonté de vous expliquer, car, d'après ce qui se passe, j'ai bien envie d'appeler mes commis et de vous faire conduire à Charenton.

—Monsieur, dit le chevalier, vous en avez le droit, car je suis fou, oui, littéralement fou, mais fou de joie, Monsieur; au reste, un seul mot vous expliquera tout.

—Alors, dites ce mot.

—Je suis le chevalier de la Graverie.

—Le chevalier de la Graverie! s'écria, à son tour, M. Chalier, sortant pour la première fois de cet aspect glacé, qui semblait être la température habituelle de son caractère.

—Oui, oui, oui.

—Le passager qui vint nous rejoindre sur *la Dauphin*, le lendemain de la mort de ce pauvre Dumesnil?

—Justement! Et qui fit route avec vous jusqu'à Valparaiso, où vous quittâtes la corvette, sur le pont de laquelle je n'avais pu monter qu'une ou deux fois, tant j'avais le mal de mer.

—Emmenant avec moi Black, et sa mère. Black que vous avez connu tout petit. Ah! vous voyez bien maintenant que je ne vous mentais pas.

—Oui, mais occupons-nous, s'il vous plaît d'autre chose que de Black, en ce moment-ci.

—De tout ce que vous voudrez, Monsieur.

—Mon nom, le chevalier de la Graverie, ne vous rappelle-t-il pas autre chose?

—En effet, Monsieur?

—Ne vous rappelle-t-il pas le paquet que Dumesnil vous porta à bord, lorsqu'il y attrapa cette fatale maladie dont il mourut et la personne à laquelle ce paquet était adressé?

—Madame de La Graverie.

—Mathilde!

—Hélas! chevalier, répondit M. Chalier, je n'ai pu accomplir sur ce point la mission dont je m'étais chargé, croyant revenir immédiatement en France.

—Ah!

—Vous m'avez vu descendre à Valparaiso?

—Oui.

—D'abord j'y suis resté beaucoup plus longtemps que je ne croyais; puis, au lieu de revenir en traversant les terres, ou en doublant le cap Horn, je pris un bâtiment qui, accomplissant un voyage de circumnavigation, revenait par le Cap; il en résulta que, lorsque j'arrivai en France, Mme de la Graverie était déjà morte.

—Mais n'avez-vous aucun détail sur sa mort et sur l'enfant qu'elle laissait, Monsieur?

—Peu, mais enfin ceux que j'ai, je vais vous les dire.

—Oh! je vous en supplie! dit le chevalier, en joignant les mains.

—Votre frère, vous le savez sans doute, avait exigé qu'elle ne reconnût par l'enfant dont elle allait accoucher; elle accoucha d'une fille.

—C'est cela, oui, Monsieur, c'est cela.

—Cette fille fut baptisée sous le nom de Thérèse.

—De Thérèse? Ah! vous en êtes sûr?

—Parfaitement sûr, Monsieur.

—Continuez, Monsieur, continuez, je vous écoute.

En effet, l'âme du chevalier semblait suspendue aux lèvres du narrateur.

—L'enfant avait été confiée à une femme nommée la...

M. Chalier chercha le nom.

—La mère Denisée! dit vivement le chevalier.

—C'est cela, Monsieur; mais cette femme, je la cherchai sans pouvoir en découvrir la moindre trace.

—Eh bien! Monsieur, je l'ai retrouvée, moi!

—Qui?

—Thérèse.

—Thérèse?

—Oui, et grâce à vous, je pourrai bientôt, je l'espère, l'appeler ma fille.

—Votre fille?

—Sans doute.

—Cependant, il me semblait....

M. Chalier s'arrêta court; le terrain sur lequel il s'aventurait lui sembla brûlant.

Le chevalier comprit sa pensée.

—Oui cela vous étonne, dit-il avec un sourire triste, mais lorsque la mort a passé sur une offense, mon cher Monsieur, malheureux est celui qui s'en souvient; puis, je vous l'avoue, j'ai demeuré sept longues années de ma vie à n'aimer que moi, et en devenant vieux je deviens volage; j'ai commencé à me faire une infidélité pour un chien, et d'un chien je veux passer à mon enfant. Voyons, Monsieur, un effort de mémoire. Avez-vous quelque preuve sur laquelle nous puissions baser la naissance de cette jeune fille?

—Sans doute, si vous pouvez prouver qu'elle est bien la même qui fut confiée à la femme Denisée; j'ai un acte, celui que le pauvre Dumesnil est venu m'apporter à bord, en me recommandant la mère et l'enfant; j'ai un acte, que Mme de la Graverie lui avait fait passer, acte dressé par les conseils du médecin qui la soignait et qui constate que l'enfant du sexe féminin, baptisé sous les noms de Thérèse-Delphine-Marguerite, était bien sa fille.

—Et la mienne, par conséquent! s'écria M. de la Graverie tout joyeux. *Pater is est quem nuptiæ demonstrant.*

Et jamais cet axiome du droit conjugal, qui a fait enrager tant de maris, ne fut invoqué d'un plus joyeux visage et d'un cœur plus satisfait.

Lorsque le chevalier eut donné cours à sa satisfaction, il jugea qu'il était temps de mettre M. Chalier au courant de la situation des différens personnages qui jouaient un rôle dans le drame qui, depuis quelque temps, agitait sa vie.

Il termina son récit par celui qu'il s'était fait la veille à lui-même, en face de M. Gratien d'Elbène.

M. Chalier, en apprenant le duel qui devait avoir lieu le lendemain, fit tout ce qu'il put pour dissuader le chevalier de se battre.

Mais la vue de Black et le commencement d'irritation que le chevalier avait éprouvée dans la matinée, lui avaient complètement remonté le moral.

—Non, mon cher Monsieur, dit-il; non, non, non; je suis inébranlable. J'étais déjà décidé à me battre alors que je n'avais que des présomptions sur la naissance de Thérèse; à présent que je suis certain qu'elle est bien la fille de Mathilde, j'affronterais mille morts pour elle; et, tenez, c'est encore de l'égoïsme, j'ai toujours été égoïste et je resterai égoïste jusqu'à la fin. Tenez, continua le chevalier en montrant Black, qui avait poussé la porte du salon et était venu mélancoliquement poser sa tête sur ses genoux, tenez, j'ai découvert tant de jouissances à souffrir pour eux, que je suis certain qu'il y a dans la mort endurée pour un être que l'on aime, une source de douceurs et de consolations dont personne ne se doute et avec laquelle je ne serais point fâché de faire connaissance.

—Eh bien! répondit M. Chalier, puisque votre parti est si bien pris, mon cher Monsieur de la Graverie, faites-moi alors l'honneur de m'accepter pour second.

—Eh bien! Monsieur, j'allais vous le demander! s'écria le chevalier tout joyeux.

—Alors c'est dit.

—Oui, c'est dit, et nous n'avons pas une minute à perdre.

—Comment cela?

—Les témoins de mon adversaire doivent se promener de midi à une heure sur la terrasse des Feuillans, pour s'entendre avec les miens. Le chevalier tira sa montre.—Il est dix heures et demie.

—Vous voyez bien que nous avons le temps.

—C'est vrai, mais je n'ai pas déjeuné.

—Je vous offrirais bien de prendre votre part du mien, mais il faut que vous cherchiez un second ami.

—Pourquoi faire?

—Pour discuter les conditions du combat.

—Inutile. Ce second ami, je l'ai; seulement j'ai peur qu'il ne voie pas mon adversaire et ses témoins sur le terrain. [illegible] grande [illegible]. Je vous prierai donc de régler seul les conditions du duel.

—[illegible] recommandations avez-vous à me faire?

—Aucune.

—Mais si notre adversaire nous laissait le choix des armes?

—N'acceptez pas. Il est l'offensé, je ne veux aucune concession.

—Cependant vous avez une préférence pour une arme.

—Préférence, Monsieur? Oh! non, Dieu merci! je les déteste toutes.

—Mais enfin, vous savez tirer le pistolet, manier l'épée.

—Oui, malgré ma répugnance pour ces instruments de destruction, mon pauvre Dumesnil m'a appris à m'en servir.

—Et vous vous en servez......convenablement?

—Monsieur, vous connaissez bien les perruches vertes à tête orange qui sont un peu plus grosses que des moineaux, et qu'on rencontre dans toutes les îles de l'Océanie?

—Parfaitement.

—Eh bien! à la cime d'un arbre, j'en tuais régulièrement deux sur trois.

—Ce n'est pas la force de Dumesnil, qui en tuait trois sur trois, mais c'est encore fort joli. Et à l'épée?

—Oh! à l'épée, je ne sais que parer, mais je suis très fort pareur.

—On n'est pas assez.

—Et puis un coup.

—Ah! ah!

—Un seul.

—Si c'est une certaine botte avec laquelle Dumesnil m'a touché dix fois, elle suffira.

—C'est cette botte là même, Monsieur.

—Alors je ne suis plus inquiet de vous.

—Ni moi non plus, mais à une condition cependant.

—Laquelle?

—Souffrez que Black nous suive demain sur le terrain, cher Monsieur Chalier; je suis fort superstitieux et je crois que sa présence me portera bonheur.

—Non-seulement demain, mais toujours, chevalier, et je suis vraiment heureux de pouvoir vous offrir un animal auquel vous attachez tant de prix.

—Merci! Monsieur! merci! s'écria le chevalier avec des larmes plein les yeux. Ah! vous ne pouvez savoir le bien que vous me faites là; Black, voyez-vous? ce n'est pas un animal, c'est... mais non, vous ne me croiriez pas, ajouta le chevalier, en regardant tour à tour Black et son nouvel ami.

Puis tendant les bras à Black:

—Black, mon bon Black! lui dit-il.

Black se jeta dans les bras du chevalier, en poussant un doux hurlement de joie,

Auquel le chevalier répondit tout bas:

—Sois tranquille, maintenant, mon pauvre Dumesnil, rien ne nous séparera plus, à moins, ajouta mélancoliquement le chevalier, qu'une balle de pistolet ou un coup d'épée..

Mais, comme s'il eût compris, Black s'arracha des bras du chevalier, et se mit à faire des bonds si altiers, et des abois si joyeux, que M. de la Graverie, qui, ainsi qu'il l'avait dit, croyait aux présages, prenant celui-ci pour ce qu'il paraissait être, s'écria le plus crânement du monde, étendant la main à M. Chalier:

—Sus à papier! Cher ami, n'avez vous point parlé d'un déjeûner qui vous attendait, et dont vous m'offriez de prendre ma part?

—Oui, sans doute.

—Eh bien! à table alors, à table, et vive la joie!

M. Chalier regarda le chevalier avec étonnement; mais il commençait à se faire aux originalités de son nouvel ami, et d'une voix qui faisait un contraste des plus étranges avec ses paroles, il répète:

—A table donc! et vive la joie!

Et il introduisit le chevalier dans la salle à manger, où celui-ci trouva un déjeûner servi comme il n'en avait pas mangé un depuis le jour où il avait mis Marianne à la porte.

(*A continuer.*) ALEXANDRE DUMAS.

Décédée, le 5 de ce mois, à Paris, MARIE JOSÉPHINE CONAND, épouse du Dr J. Bau-enot.

Une des maladies les plus communes et des plus douloureuses, c'est la fièvre en frisson. Les médecins offrent depuis longtemps des remèdes qui, dit-on, doivent produire une guérison radicale. Le Dr J. Hostetter, médecin célèbre, a réussi à présenter au public une préparation pour la fièvre en frisson. Une demande incessante et le succès des AMERS ont valu à ce remède une réputation qui n'a jamais obtenu un spécifique de ce genre. Les Amers du Dr Hostetter sont sans contredit ce qu'il y a de mieux pour la fièvre en frisson.
A vendre par tous les marchands et pharmaciens et par J. WRIGHT & Co,
27av—6fvâc 21 et 151, rue de Chartres.

LES MITES.
Pour vous débarrasser des mites, ravets, puces, fourmis et autres genres d'insectes vous devez employer la

POUDRE PRUSSIENNE
préparée par le Dr Wilson. C'est le seul préservatif sur lequel on puisse compter. Avec la poudre PRUSSIENNE, les tapis, les draps, les fourrures de tous genres sont à l'abri de tout danger. Rappelez-vous de ne prendre que la POUDRE PRUSSIENNE et pas autre chose. C'est la mort assurée de toutes les tribus d'insectes.
A vendre en gros et en détail par J. W. WRIGHT & Co.
Nos 21 et 151, rue de Chartres, N. O.
Agents généraux pour le Sud et auxquels tous les ordres doivent être adressés. 26 avril

Les lignes suivantes sont extraites du Mississippi Democrat: Soulagement dû à la liqueur fortifiante de McLean.—On annonce depuis le 17 [illegible] les guérisons suivantes:
108 personnes—faiblesse générale.
56 do faiblesse nerveuse.
190 do atteintes de diverses maladies, de fièvre, diarrhée chronique, dysenterie, maladie de foie, sueurs pendant la nuit, dyspepsie, faiblesse des organes de la digestion, etc.
La liqueur de McLean (pour fortifier le système et purifier le sang) est un remède que tous les habitants du Sud et de l'Ouest devraient avoir. Le goût en est agréable et on peut le donner, sans danger aux femmes, aux jeunes gens et aux enfants.
Faites en l'essai; il suffit d'un drachme pour convaincre les plus incrédules de l'efficacité extraordinaire de cette préparation.
Voir l'annonce publiée dans une autre colonne.
19avril—3sem 2p, v & c

Nouvelles de la Virginie.
Madison, C. H., Virginie, 21 octobre 1856.
Au Dr C. M. Jackson—Mon cher Monsieur,
C'est avec plaisir que j'ajoute un certificat à votre liste et que je recommande vos AMERS ALLEMANDS DE HOOFLAND à tous ceux qui souffrent de la Dyspepsie. J'avais cette maladie depuis quatre ou cinq mois; les Amers m'ont radicalement guéri. Je ne revois plus de maux d'estomac.
H. CARVER, ex-P. M.
Témoin—JAS. M. FLOYD.
A vendre à 75 cents la bouteille, par les marchands et pharmaciens de toutes les villes et villages des Etats-Unis, des Canadas, des Indes Occidentales et de l'Amérique du Sud.
A vendre, à la Nouvelle Orléans, en gros et en détail, par J. WRIGHT & Co,
31 mars—1m—3p v—vâc Nos 21 et 151 rue de Chartres

LE CHI GÉNÉRAL EST:

Parlez-vous l'Anglais?

C'est la première question adressée à tous les étrangers. La plus grande partie répond, non, et passe dans le temps à regretter de ne pas parler une langue qui s'apprend en quelques semaines de pratique éclairée, qui est même de remplir toutes les places, au lieu d'en condamner à végéter par indifférence pour cette langue, ou misérable économie de quelques piastres.

CEUX QUI NE PARLENT PAS DU TOUT,

et ceux qui parlent incorrectement,

TOUS, VIEUX OU JEUNES,

Rendez-vous, sans plus tarder, au grand établissement des langues,

du Prof. BRETTE,

13 rue, St-Charles,

où s'apprennent, par une pratique aisée et éclairée, *L'*

L'ANGLAIS,
L'ESPAGNOL,
L'ALLEMAND,
LE FRANÇAIS.

L'établissement est ouvert depuis 7 heures du matin jusqu'à 10 heures du soir.

Les dames y sont reçues, dans des salons séparés, ainsi que les enfants qui ont besoin de se familiariser rapidement avec toutes ces langues. 8 avril

DES POSITIONS peuvent être obtenues par ceux qui en sont capables. Les négociants, etc, désireux d'avoir des commis et teneurs de livres doivent s'adresser au

Collège Commercial de Dolbear,

166, rue du Canal.—De nouvelles classes commencent cette semaine, et ceux qui veulent être prêts pour les affaires doivent se présenter immédiatement.
RUFUS DOLBEAR. 23av

Demande.

ON demande un professeur pouvant enseigner l'anglais et le français. Ce serait pour aller [illegible] habitation près de la ville. S'adresser au No 148 de la rue St-Louis, entre Dauphine et Bourgogne (Institution). 26 av—3

On demande

UNE bonne cuisinière de couleur, blanchisseuse et repasseuse. On donnera des gages convenables.
S'adresser au No 168 rue Gravier, en face de l'hôtel St-Charles. 26 av—3

P. Durel & Co,

Marchands de fournitures de bureau, imprimeurs et fabricants de blancs,
27, rue de Chartres,

VIENNENT de recevoir par le steamer Cahawba, les ouvrages importants et utiles au commerce, ci-après énumérés:
Tables de change françaises, indiquant la valeur des francs et centimes en piastres et cents. [illegible] par piastre, augmentant par 1/8 centimes, ainsi que la valeur de [illegible] pour le paiement des droits.
Tables de change sterling pour réduire la monnaie anglaise en monnaie américaine [illegible] par cent [illegible]
Tables d'intérêt de Rowlett, indiquant à vue l'intérêt [illegible]
Tables d'intérêt de Preston, indiquant à vue l'intérêt à 7 [illegible]
Tarif des Etats-Unis d'Ogden renfermant les tables de [illegible], poids, [illegible], étrangers, [illegible]
[illegible] Les ouvrages ci-dessus sont offerts à très bas prix par P. DUREL & Co, 27, rue de Chartres
26av

REÇU par le goëlette Cordelia, venant de New-York:
[illegible]
Trieste, à vendre par P. CUSACHS, BRO & Co, coin Royale et St Philippe
26 avril

[illegible] quarts vin [illegible] 10 barils [illegible]
[illegible] P. CUSACHS BRO & Co, coin Royale et St Philippe

GENIEVRE [illegible]
[illegible] LAMATA FRERES, 9 et 11 rue Jefferson

P[illegible] JOS H MARKS & Co, Nos 62, 65 et 67, Vieille Levée

---

ATTENTION.

Vente de meubles.—Il sera vendu, aujourd'hui, rue des Remparts, entre St-Louis et Toulouse, No 196, à 4 1/2 heures de l'après-midi, par le ministère de N. Vignié, encanteur, un beau choix de meubles français.

MM. J. A. Beard & Co vendent, aujourd'hui, à la résidence de M. Wm Vogel, toute une magnifique collection de meubles en bois de rose, manufacturés par Mérosché; un piano, des tableaux, des voitures, des chevaux, etc. Un lot de vins de choix. La vente commencera à 10 heures. Le public est invité à venir examiner le tout.

Le Shérif offrira en vente aujourd'hui, à midi, à l'Hôtel de Cité, rue de la Commune, deux terrains avec les bâtisses et améliorations qui se trouvent dessus, situés rue St-Louis, entre celles Claiborne et Derbigny, et un îlot de terre borné par les rues Bienville, de la Douane, Napoléon et Alexandre. Voir aux avis.

Le shérif offrira en vente, aujourd'hui, à 10 1/2 heures A. M., en son magasin de dépôt, un lot de bottes, souliers et brodequins, pour hommes, femmes et enfants. Un lot de linge fait, chapeaux, casquettes, etc. Voir aux avis.

Tapis paillé et Marchandises sèches.
L'attention particulière des acheteurs est appelée à la grande vente de tapis paillé et marchandises sèches qui aura lieu aujourd'hui au magasin d'encan de P. Peychaud, Hyde & Co, No 20 rue de la Vieille Levée. Conditions à la vente.

Vente à termes de linge fait et chapeaux.—L'attention particulière des acheteurs est appelée à la grande vente à termes de linge fait et chapeaux, qui aura lieu aujourd'hui, à 10 heures, au magasin d'encan de P. Peychaud, Hyde & Co, No 20 rue de la Vieille-Levée. Conditions: au-dessus de $300, 90 jours de crédit.

Verrerie.—L'attention des acheteurs est appelée sur la vente à l'encan, ce matin, à 10 heures, par R. D. Sykes, à son magasin d'encan, No 34, rue des Magasins. L'assortiment est de premier choix et comprend 191 caisses. 26av

Société de Musique Classique.

Le sixième et dernier concert de la saison aura lieu mercredi prochain 28 courant, à la salle des Odd Fellows, à 8 heures précises.
E. F. DUMAS
27 avril—2f Secrétaire pro tem.

Habillemens d'été.—Chemises, &c., &c.

ALFRED MUNROE & Co.,
34, rue des Magasins,

OFFRENT à leurs amis et à leurs pratiques un bel assortiment de

HABITS D'ÉTÉ,
PANTALONS D'ÉTÉ,
VESTES D'ÉTÉ,
CHEMISES DE DESSOUS, D'ÉTÉ,
CALEÇONS D'ÉTÉ,
CRAVATES D'ÉTÉ,
CHAUSSETTES,
GANTS,
BRETELLES,
MOUCHOIRS,
MALLES, VALISES,
SACS DE VOYAGE, &c.

CHEMISES PATENTÉES.

Nous appelons particulièrement l'attention sur notre assortiment de chemises patentées. Nous en avons maintenant de *bonnes grandeurs*, de *bonne qualité* et de *tous les genres*, que nous garantissons.
ALFRED MUNROE & Co,
27av 34, rue des Magasins

Agence fiscale de la ville de la Nouvelle-Orléans.

Banque des Citoyens de la Louisiane.
Nouvelle Orléans, 26 avril 1858.

AVIS.—Les détenteurs de coupons de bons consolidés de la ville de la Nouvelle Orléans et de coupons de bons émis par la dite ville en faveur des compagnies de chemins de fer, lesquels seront dûs et payables à New York le 1er mai prochain, sont avertis par le présent que les fonds sont déposés à la Banque d'Amérique, New York, où ils seront payés sur demande à partir du 1er mai prochain.
LEON SERE.
27 avril—2 Caissier-assistant

La R. Loge l'ETOILE POLAIRE No 1, travaillant sous l'obédience du Suprême Conseil des Mêmes, seule autorité maçonnique du rite de perfection (dit rite ancien et accepté écossais) pour l'Etat souverain et indépendant de la Louisiane, procèdera ce soir, à sept heures précises, à une initiation aux grades de compagnon et de maître, dans son local situé encoignure Amour et Hospice.
Les FF. de cet Orient sont invités à venir honorer cette cérémonie de leur présence.
Par ordre du V. M. LOUIS GLOSCKNER,
27av Secrétaire

Demande d'une maison.

On désire trouver à acheter une maison de famille, de cinq à six appartements, avec de [illegible] cabinets, chambres à domestiques et cuisines. On la désirerait dans les limites de la rue St Philippe à la rue du Canal, et de Dauphine à Remparts, neuve ou presque neuve.
S'adresser à M. Z., par lettre déposée au bureau de l'Abeille. 27 avril—1

DISTILLERIE A VENDRE A L'AMIABLE,
pour cause de santé.

UNE belle DISTILLERIE, appareil Dérosne, cuves à fermentation, filtres à neutraliser; tout en bon état en pleine activité. S'adresser rue Jefferson, No 20.
Pico. Un procédé de rectification qui ne laisse rien à désirer. 27 avril—3

INSTALLATION A VENDRE
Et magasin à louer.

LE soussigné désire vendre son installation et louer le magasin qu'il occupe.
ADOLPHE BLACHE,
27av 60 rue Royale

Adolphe Blache,
No 60 RUE ROYALE,

VENDRA, durant cette semaine, au-dessous du prix coûtant, en attendant les ventes à l'encan qui auront lieu dans son magasin à partir de mardi, 4 mai prochain, et dont avis a été publié plus au long. 27av

CIGARES de la Havane—130,210 cigares de la Havane, arrivés par la goëlette américaine C. B. Kaindson, et venant d'être reçus en magasin, comprenant un bel assortiment de Moyens, Dems et Petits Regalias, Londres Prensado et Millares, des marques Feria Cubana, Washington, Flintrapo et Cervantes. A vendre par
CABALLERO & BASUALDO,
27av 38 Vieille Levée entre Douane et Bienville

DIVERS en magasin—100 caisses vin muscat, qualité supérieure,
125 quarts pipes vin de Porto, M Baig
40 [illegible] en fraises au jus
1900 dames-jeannes de 1, 2, 3 et 5 gallons
10 caisses petits pois en boîtes et demi-boîtes
Câpres, bouchons en liège, etc.
A vendre par GRATIAA, COMMAGERE & Co
27 avril 28, rue Douane

COUVERTURES de E. Granier, en magasin
25 balles couvertures de laine, couleurs assorties, à vendre par
GRATIAA, COMMAGERE & Co
27 avril 28, rue de la Douane

EAUX DE VIE en douane—50 futailles eaux-de-vie de Cognac des étampes suivantes: 4 propriétaires, Jo le Jarne, T. A. Bolleva et Larronde.
A vendre par GRATIAA, COMMAGERE & Co
27 avril 28 rue de la Douane

POMMES de terre—150 barils Meshanne, en magasin,
Pois de la Caroline—50 sacs véritables pois de la Caroline,
Farine—300 barils farine extra et superfine.
Fèves—10 barils fèves de choix pour à marine, en magasin et à vendre par MARKS & POLLOCK,
27 avril 34, Tchoupitoulas

SIROP couleur d'or—50 barils, à vendre par
E J HART & Co,
27 av 77 et 79 rue Tchoupitoulas

RIZ—100 tierçons riz prime de la Caroline, à vendre par E J HART & Co,
27 av 77 et 79 rue Tchoupitoulas

QUININE à vendre par E J HART & Co.
27 av 77 et 79 rue Tchoupitoulas

VERNIS—50 barils, à vendre par
E J HART & Co,
27 av 77 et 79 rue Tchoupitoulas

AMERS de Hostetter—300 caisses, à vendre par
E J HART & Co,
27 av 77 et 79 rue Tchoupitoulas

WHISKY—300 barils whisky Monongahela de Pike, whisky de Dunn et autres marques, à vendre par E J HART & Co,
27 av 77 et 79 rue Tchoupitoulas

Magasin d'habillements confectionnés.

No 1, bâtisses Pontalba, rue de la Vieille Levée,
En face du ferry du 2d District.

R. CHAMPAGNE,
MARCHAND-TAILLEUR,

A toujours en main un assortiment complet d'habits confectionnés d'après les dernières modes de Paris et de New-York.
Commandes exécutées par les meilleurs ouvriers.
22 sept—ab

NOUVEAU MAGASIN.

E. F. MIOTON & Co.,
Encoignure des rues Chartres et Conti.

LE soussigné, ayant entièrement installé leur nouveau magasin à l'encoignure des rues de Chartres et Conti, sont prêts à offrir au public et à leurs amis un

ASSORTIMENT ÉNORME DE MARCHANDISES
comprenant principalement en
PORCELAINES,
VERRERIES,
FAYENCES,
CRISTAUX,

Ainsi qu'un assortiment complet
d'articles de ménage et d'objets de fantaisie,
qu'ils disposeront du tout, en gros et en détail, à des prix excessivement réduits.
Nous engageons tous ceux qui ont besoin de marchandises à venir nous voir avant d'aller ailleurs.
Nous avons et tiendrons toujours tous les articles pour les
FAMILLES,
HOTELS,
RESTAURANTS,
BUVETTES,
BATEAUX A VAPEUR,
NAVIRES.
Et des marchands de la ville et de la campagne.
Services de table complets, de $15 à $300;
Services à thé, chocolat, café, de $3 à 75;
Services à toilette, de $1 à 75;
Services de chambres, depuis $1 à 5;
[illegible]
Cristallerie de table [illegible]
[illegible] porcelaine [illegible]
Verreries et cristaux taillés, unis et moulés
[illegible]
Chandeliers de toutes espèces, [illegible]
[illegible]
Nous appelons l'attention spéciale des marchands de la ville et de la campagne sur la liste des marchandises suivantes:
[illegible]

CLUB DU 6me WARD.

Les membres du club américain du 6me ward sont priés d'assister à une assemblée qui aura lieu rue Hospital, entre Bourgogne et Dauphine, mardi, 27 courant, à 7 heures du soir.
Par ordre du Président. 26av—2f

DIVERS en magasin:
[illegible] barriques vin rouge pour familles,
[illegible] do do très vieux,
[illegible] do vin blanc Haut Sauterne
[illegible] caisses vin rouge St Julien et St Estèphe
[illegible] do absinthe Suavagnol, Brunner & Co
[illegible] do cerises à l'eau-de-vie, Lafaurie,
[illegible] paniers champagne diverses marques
[illegible] quarts pipes Cognac, E Joulie, E. Roumey, & Commandon & Co
Rhum de la Jamaïque, de Cuba et du pays, brandy, whisky et imitations,
A vendre par X LAMBERT
26 avril 62, rue des Magasins

TABAC—50 balles tabac du Mexique en feuilles, pour capes et tripes, à vendre par
E. BRUGUIERE & Co,
26av 10, rue Bienville.

SARDINES à l'huile—150 caisses sardines à l'huile de la marque E. Guilloux, en caisses de 100 1/4 boîtes, à vendre par E. BRUGUIERE & Co,
26av 10 rue Bienville.

SARDINES à l'huile—10 caisses sardines à l'huile de Nantes, en caisses de 100 1/4 boîtes, à vendre par E. BRUGUIERE & Co.
6 av 10 rue Bienville.

CHAMPIGNONS—15 caisses champignons de Paris, en caisses de 100 1/4 boîtes à vendre par
E. BRUGUIERE & Co,
26av 10 rue Bienville.

PETITS POIS—5 caisses petits pois en caisses de 100 1/4 boîtes, à vendre par
E. BRUGUIERE & Co,
26av 10 rue Bienville.

POMMES SECHES—150 barils choix;
POIS de la Caroline—200 sacs de la Caroline du Sud;
RIZ—50 tierçons de choix;
POMMES DE TERRE—400 barils Meshanne;
Do 300 do rouges longues;
Do 1er choix—100 barils et Sud;
FEVES—150 barils blanches;
FARINE—300 barils superfine et extra.
En magasin et à vendre par
DONNELLY, MEZINA & Co,
26 av 83 et 10 rue Tchoupitoulas

CAFÉ de la Havane—300 sacs café de choix, de la Havane, en débarquement du C. Pudleton et à vendre par ROSNIO & FRERES,
16 av 36 rue Gravier

CIGARETTES des marques Espagnola, Distinguida, Ours noted, Non ores et autres—12 barils en débarquement du C. Pendleton, et à vendre par
21 av ROSNIO & FRERES 36 rue Gravier

85000 CIGARES de la Havane de la marque bien connue de Washington: 20,000 medio regalia Washington, 1er choix;—65,000 de Habana, El [illegible]; le tout en débarquement du C. B. Kaindson, et à vendre par ROSNIO & FRERES,
26av 36 rue Gravier

140,000 CIGARES de la Havane, venant d'être reçus directement par le C. Pendleton, de toutes qualités et marques, de: Regalia, media regalia, Londres, Millares, Operas, Conchas, Regalias, Cilindrados, Prensados, Cazadores et autres, des meilleures manufactures havanaises, comprenant: Perfectos, Buen Sabores, Washington, El Fiel, Flor de Habana, San Ramon, El Campeador, El Universo, La Sultana, Flor del Bryant, Nicotine, Virginia, Star of the West, Ken Grand, Amo[illegible] et autres de choix et favorites. A vendre par ROSNIO & FRERES,
26av 36 rue Gravier

EN magasin—400 paniers vin de Champagne Lafeuillar Sle. 12 bout. 10 do do 24 1/2 bout;
[illegible] caisses vin blanc Haut Sauterne;
100 do do do en 1/2 bout;
100 do vin blanc vieux Haut Barsac;
200 do vin rouge St Julien Médoc;
100 do do do en 1/2 bouteilles;
100 do vin vieux Haut Brion;
100 do vin vieux Chateau Bélair;
50 barriques vin rouge St Julien Médoc;
20 barriques vin rouge vieux Margaux Médoc;
10 do vin rouge St-Emilion;
100 caisses vin rouge Margaux Médoc en 1/2 bout;
20 barriques vin blanc Haut Sauterne;
10 barils do
50 caisses vin muscat;
300 do cerises à l'eau de vie;
50 do fruits au jus.
A vendre par LAMATA FRERES,
26 9 et 11 rue Jefferson

EAU-DE-VIE—500 quarts et huitièmes de pipes, de la Société des Propriétaires Vinicoles, de Jules Robin, des Propriétaires de Vins Grevers & Co. à vendre par W. F. VREDENBURGH & Co,
26 Vieille Levée

VIN rouge et blanc en caisses—1000 caisses vin rouge ordinaire, et Leoville, Margaux, Lafite et Sauterne d'Alfred Moreau & Co, à vendre par
W. F. VREDENBURGH & Co,
26 Vieille Levée

THÉ—Un bel assortiment de thés noir et verts de toutes les qualités, à vendre par
W. F. VREDENBURGH & Co,
26 Vieille Levée

QUININE, sulphate, etc.—800 onces de Le Pelletier, à vendre par
W. F. VREDENBURGH & Co,
26 Vieille Levée

Teinture et Dégraissage.

MM. CHARLES FREDERIC & Cie, teinturiers de Paris, No 23 [illegible] ont l'honneur de prévenir leur clientèle et le public en général qu'ils viennent de transférer leur établissement [illegible] No 147, de la rue de Chartres. [illegible]
Réparation de toutes sortes d'étoffes en pièces, [illegible] robes de bal, et dentelles, brocarts, etc.
21av—3m

LIBRAIRIE FRANÇAISE.
Vve REBERT & Co.
[illegible], rue de Chartres.

Reçu par l'Empire City:
ANNUAIRE de Berthuchat et de Walm (1858),
Le Bon Jardinier pour 1858,
[illegible]
[illegible]
Payen, Chimie industrielle,
[illegible]
Letellier, Art de la correspondance,
[illegible]
La Fille maudite,
[illegible]
14 av

LIBRAIRIE PAYA,
35 rue de Chartres.

Reçu par l'Empire City:
[illegible]
14 avril

ROMANS NOUVEAUX,
EN VENTE
à la Librairie Nouvelle.

P Dréhaix—Le Bonheur d'Hélène;
P Féval—Les Compagnons du Silence;
Nadar—La Robe de Déjanire;
C Hugo—Le Cochon de Saint-Antoine;
Legouvé—Un Pottier qui se dérange;
Champfleury—M. de Boisdhyver;
P du Terrail—Les Coulisses du Monde;
A Fauvey—La Fille du Monk;
E Leloup—Albert Sauvain;
[illegible]
Mme Ancelot—Une Route sans issue;
Mazères—Les Jeux du Hasard—La Rowart;
E Grégoire—Femmes Océana;
O'Squarr—Katinka;
A Tavernier—François 1er et Olette de Pellomp;
Mme de Bassanville—Irène;
Desnoyers—Le Mariage au Long Cours;
De Foudras—Les Landes de [illegible], etc, etc.
J. FAGUE,
18av 107 rue de Chartres

KEROSENE OU HUILE DE CHARBON,
SANS ODEUR!

NOTRE huile de charbon qui était déjà irréprochable sous le double rapport de l'économie et de la clarté, [illegible] Elle donne aux lampes [illegible]
En magasin
Lampes à kerosène de toutes sortes, pour salons. Lampes à kerosène de côté, à suspension et portatives, pour [illegible], [illegible], établissements publics, etc.
Prix de la quantité de kerosène qui brûle dans une lampe.
Par 1 gallon... $1 20
" 5 gallons... 1 10
" baril... 1 00
E. NAUTRE & Co
Agents kerosene et [illegible] No 36, Camp
avr—3m

Avis.

DERBY, courtier, prévient sa clientèle et le public en général qu'il vient de transporter son Bureau rue de la Douane entre Bourbon et Dauphine, où l'on trouvera constamment à acheter de bons nègres [illegible]
[illegible]
A. DERBEY, courtier.

Demande d'Esclaves.

ON désire acheter plusieurs esclaves, depuis l'âge de 18 ans jusqu'à 25 ans.
S'adresser rue de la Douane No 112, entre Bourbon et Dauphine.
14 av A. DERBEY, courtier.

Importation directe de Paris.

Reçu par les navires Bellonne, Baden, Bretagne, Ulysse et William et Jones de Bordeaux:
[illegible] Eau de Vichy;
[illegible]
[illegible]
A vendre par EDOUARD GUILLÉ, Agent,
No 166, rue [illegible]

CHARBON de terre—[illegible] tonnes de charbon [illegible] de la barque William & James, arrivée de [illegible], à vendre par PREAU & COUTURIE,
8 av 31 et 33, rue Gravier

Au Public.

La compagnie se présente respectueusement aux électeurs de la ville de la Nlle-Orléans comme candidat à la place de MAIRE. L'élection a lieu le 7 juin prochain.
[illegible] GERARD STITH.

Le soussigné est candidat à la place de Contrôleur aux prochaines élections. L'élection a lieu en juin.
CHAS E. OLIVIER.

TABAC.

LA BELLE CREOLE—10 et 5 morceaux à la livre.

ESSENCE DE MIEL.

Ces célèbres tabacs extra fins (10 et 5 morceaux à la livre) sont constamment en magasin et à vendre par PASCUAL & SMITH,
[illegible] Encoignure Tchoupitoulas et Gravier

Amer toni-aromatique.

Cordial des dames et célibataires.

CE cordial fort agréable se prend seul, et c'est là la requête des femmes que je lui fais; elles n'ont aucune l'inconvénient de mélange à faire avec ces amers qui ne peuvent se prendre pur. [illegible]

Ces objections bien fondées, m'ont fait reconnaître la véritable cause qui empêchait beaucoup de monde de faire usage de ce genre de composé si bienfaisant; [illegible]

[illegible]

A. A. PEYCHAUD,
18av—3m v et s 1ro p No 1 & rue Royale

Grande Tombola et Bazar du 4me District en faveur et pour l'achèvement d'une église catholique française, rues Jackson, entre Constance et Laurel.

La Tombola se compose de 3,000 billets. Chaque billet gagnera une prime.
Le prix du billet est de 50 cents seulement, [illegible]
Les ter[illegible] [illegible]
Le Bazar sera ouvert et la Tombola commencera à être tirée le samedi soir, 24 avril, et se continuera tous les soirs jusqu'au dimanche, 2 mai inclus.
Les chars du Railroad de Lafayette passent et s'arrêtent devant l'église tous les quarts d'heure.
La Tombola se compose de beaucoup d'objets de valeur, qui n'ont jamais paru dans les tombolas à 50 cents le billet et dont tous les billets gagnent une prime.
Le but de l'œuvre de ce Bazar et de cette Tombola, [illegible]
[illegible]
De la part des Dames de la Société de Bienfaisance de St Vincent de Paul, 4me District.
21av—6f

LA RUCHE.

CONFORMÉMENT aux articles 5, 6 et 8 des Statuts, le 7me tirage a eu lieu le 26 avril. Les bulletins de ce tirage sont les Nos suivants: 21—26—92 et 26 ont droit à la répartition des primes de ce mois.
En conséquence, les personnes qui se sont portées acquéreurs des bulletins, sont priées de [illegible] 200 rue Royale, pour le solde de leur [illegible]
M. Lamarre, fmp. a droit au 1er certificat.
Le fondateur Directeur,
L. F. GUEUDET.
Le 8me tirage sera lieu le 26 mai prochain.

Soieries (de printemps)
BAREGES ET ORGANDIS.
Venant d'être reçus chez

D. P. SCANLAN & Co.
Nos 12 et 14, rue de Chartres,

UN superbe choix d'ORGANDIS, BAREGES et TISSUS DE SOIE, unie, changeant, et à volans, à des prix réduits.
Une caisse de BAREGES ANGLAIS FINS, imprimés, [illegible]
Un autre grand envoi de BRODERIES, DENTELLES, POINTES, CHALES et VOILETTES en dentelle.
Un choix de CHAPEAUX, AMAZONES, BONNETS et BLOOMERS d'été, pour dames et filles. Lesquels, ainsi que la totalité de leur splendide assortiment de marchandises de toutes sortes, seront vendus aux PLUS BAS PRIX DU COMPTANT.
[illegible] ORGANDIS FRANÇAIS, à [illegible] à 75 cts la yarde. 27 av—6f

EN VENTE
à la Librairie Paya,
55, rue de Chartres,
LES DROITS DE L'HOMME,
PAR
EUGENE PELLETAN.
G. COPPENS & CO,
25 avril 55, rue de Chartres.

Marchandises nouvelles aux Magasins de marchandises sèches à bon marché, de DANZIGER,
Au coin des rues Robertson et Orléans,
et
136, rue des Remparts (autrefois Cirque),
[illegible] Mousselines en bandes;
[illegible]
[illegible]
20 avril

TOILES D'IRLANDE.

NOUS recevons en ce moment de nouveaux [illegible] TOILES D'IRLANDE POUR CHEMISES et TOILES POUR LES FAMILLES, [illegible]
P. & E. REILLY & CO.
[illegible] No 136 rue du Canal.

ETABLISSEMENT HYDROTHERAPEUTIQUE
Du Dr Charles Munde.
A FLORENCE (Northampton) Mass.
Prix: $10 par semaine. 17 av—3m 2p

A. PEPIN & CO.
Magasin Rouge, entre le deux marché, le plus près du marché aux viandes.

ON trouve au magasin un grand assortiment de [illegible]
[illegible]
A. PEPIN & CO.

Café moulu à la vapeur.

ARTICLE de première qualité et toujours frais. A vendre, en gros et en détail, à la fabrique de chocolat à la vapeur, de D. LOPEZ,
18av No 94, rue de Chartres, encoignure Conti

Bureau du surintendant du Grand Chemin de fer de la Nlle-Orléans, de Jackson et du Nord.

Nlle-Orléans, Lne, 1er avril 1858.

LE soussigné recevra, jusqu'au 1er mai prochain, des propositions cachetées pour charger les wagons de la terre nécessaire au remblai [illegible] entre le 5me et le 41me millier. On pense qu'il faudra 120 à 150 mille yardes cubes [illegible]
[illegible]
WM M. WADLEY,
17av—4f Surintendant général.

Insecticide Vicat,

Sans odeur, ne renfermant aucun principe vénéneux et pouvant être pris à l'intérieur sans aucun danger, par l'homme, le chien, le chat, les volailles, etc.—L'INSECTICIDE VICAT détruit les puces, les poux, les punaises, les moustiques, les chenilles, les charançons, les mites du bois, les ravets, les mouches, les mites, les fourmis, etc., etc.
Dépôt rue de Chartres, No 136, maison A. Bernard.
[illegible]

Avis aux dames.

LE soussigné viennent de recevoir par le steamer Cahawba, de New York, un grand assortiment de ROBES à quilles comme suit:
200 JACONAS robes à quilles;
170 [illegible] robes à quilles;
150 ORGANDIS robes à quilles;
2000 pièces JACONAS français à 12 1/2.
U. LABOUISSE & Co,
24 avril Bel-on Rouge No 1

Osnaburgs! Osnaburgs!
MENARD & VIGNAUD,
Agents de McHATTON, PIKE & Co.,
Fermiers du Pénitentiaire de la Louisiane,

SONT prêts à livrer au commerce les osnaburgs [illegible] du Pénitentiaire [illegible]
[illegible]

MAILLOT & SON,
124, rue des Magasins,
Importateurs de Vins, Eaux-de-Vie, &c., et fabricants de liqueurs du pays.
26 décem—

SARDINES à l'huile—[illegible] caisses sardines en [illegible] quarts de boîtes, Louis Lesclaux, Nantes.
A vendre par EUG. ROCHEREAU & CO,

PAUL LACROIX,
IMPORTATEUR, RUE TOULOUSE, No. 13,

A CONSTAMMENT en main un grand assortiment de vins rouges et blancs, en caisses et en barriques, cognacs, etc. [illegible]

AVIS.

Compagnie de navigation du Canal Carondelet de la Nlle-Orléans.

AVIS est par le présent donné aux souscripteurs au capital de la Compagnie de Navigation du Canal Carondelet qu'un versement de 10 pour cent est payable le 3 mai prochain et qu'un autre versement de 10 pour cent est payable le 1er juillet 1858.
Les souscripteurs sont par le présent priés de se faire payer les versements au bureau de la Compagnie.
R. GARDERE, Président.
LOUIS GAGNET, Secrétaire. 14av—30f

Bureau de la Compagnie d'Assurance de la Nlle-Orléans.

Nlle-Orléans, le 12 avril 1858.

L'ÉLECTION de neuf directeurs qui doivent servir pendant l'année courante, aura lieu à ce bureau le lundi 26 courant, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.
J. TUYES,
13av—10f Président

P. MALLARD,
Rue Royale, 47 et rue Bienville, 50.

BON MARCHÉ POUR DU COMPTANT.

LE soussigné, voulant écouler son grand stock, annonce à ses amis et au nombreuse clientèle, qu'il vendra à prix extrêmement réduit à partir de ce jour, un très grand choix de meubles, tous fabriqués dans ses ateliers—Ameublements rideaux, bobinet et mousseline brodés, brocatelle, damas, passementeries pour rideaux, etc, etc, corniches dorées, lampes, pendules, bronzes, porcelaines, cristaux, plaqués, &c, &c.
Les personnes qui voudront bien lui faire l'honneur de visiter ses magasins, pourront s'assurer de la réduction annoncée plus haut.
16av P. MALLARD.

Magasin de Tapis,
19........Rue de Chartres........19

NOUS offrons aux plus bas prix du marché:
NATTES—500 rouleaux nattes blanches, à carreaux et de fantaisie.
TOILES CIRÉES de toutes largeurs genres et qualités.
TAPIS—Un grand assortiment de toutes qualités reçu directement des manufactures anglaises et américaines.
Couvertures de tables, dessous de tables pailtes, nappes, abat jour, pour le comptant ou du bon papier.
20 avril—a A. BROUSSEAU & Co

IMMENSE SACRIFICE.

Rabais extraordinaire,
JACONAS FRANÇAIS,
A 15 CENTS LA YARDE.
ORGANDIS ENLUMINÉS,
DE 75 CENTS A 25 CENTS LA YARDE.
Et la balance de nos marchandises dans la même proportion.
Le seul magasin où l'assortiment de bandes brodées en jaconas est complet.
LAZARD & LEVASSEUR,
8 et 10, rue de Chartres,
15 avril près Canal

Aux acheteurs de Marchandises sèches.

NOUS recevons en ce moment, des navires dans le port, et nous ferons, jeudi prochain, l'ouverture d'une grande quantité de

Jaconas Imprimés,
Organdis,
Batistes Si imprimées,
Grenadines,
Broderies et Dentelles,

que nous offrirons à très bas marché, à cause de la saison avancée.
P. & E. REILLY & Co,
23av—5f 1re p 136 rue du Canal

POIS de la Caroline—40 sacs pois frais de la Caroline, à vendre par
F. JACOB DUSUMIER & Co,
20av Nos 46, 47 et 48, Vieille Levée

Demande de cuisinière.

ON demande une cuisinière française pouvant donner les meilleures recommandations. S'adresser au No 11, rue Ste Anne, maison voisine.
15 avril

ON DEMANDE une française pouvant enseigner sa langue. On exigera les meilleures recommandations. S'adresser à l'institution de Mme Parent, encoignure Domaine et Remparts. 14av

Avis.

LE soussigné prévient le public de ne pas négocier une traite qu'il a tirée à son propre ordre, sur MM. E. Burrive & Co, et que ceux-ci ont acceptée. La dite traite est de deux mille sept cent cinq piastres, porte la date du 4 février 1858, à douze mois. Il ne la payera pas à l'échéance, car elle a été donnée à M. Jno T. Blunt en paiement de deux nègres promenés garantis et qui sont partis marrons depuis lors.
JAMES L. LOBDELL.
Ouest Baton Rouge.
Nlle Orléans, 15 avril 1858. 15av—1m

Tabac en Feuilles

25 balles reçues par le brick Tallahassee, de la Havane, et en magasin.
150 balles tabac en feuilles des 3 meilleures Vegas du Partido [illegible] Vuelta Abajo,
100 balles tabac du Mexique, pour capes et tripes, à vendre par ANT. CASTA,
21av—1m 18, rue de la Douane.

Marchandises à bon marché.

PRIX D'ENCAN.

LE soussigné, annonce exclusivement au comptant, offre en vente à même de pouvoir offrir, pour du COMPTANT, seulement, une grande variété de marchandises [illegible], à des prix [illegible]
M. MAYER,
5 av—5 encoignure Canal et Baronne

AVIS.

LIBRAIRIE de MICHON & DESPORTES, 130 rue Royale—M. Desportes partant prochainement pour l'Europe, se chargera de toutes les commissions qu'on voudra lui confier pour la France et l'Allemagne.
Messieurs les commerçants qui voudront jouir de la publicité de l'Almanach de la Nouvelle-Orléans pour 1859, sont priés de s'adresser au plus tôt. Les conditions sont libérales. (Voir l'almanach de cette année comme spécimen.)
5av

Liquidation pour cesser.
THEODORE DANFLOUS.
149, RUE ROYALE.

A partir de ce jour, offre à vendre, au prix coûtant pour du comptant son magnifique assortiment de selleries d'importation anglaise, française et américaine, tous les articles se rattachant à cette partie tels que sellerie, brosserie, boucherie, fouets, cravaches, éperons, etc., etc. Articles de chasse et articles de voyage.
23av—3m

EN VENTE
A LA LIBRAIRIE PAYA,
55, rue de Chartres
NAPOLEON III ET L'ANGLETERRE.
G. COPPENS & Co,
6 avril 55, rue de Chartres

ARGENT!—ARGENT!
LOUIS BLANC,
PRET D'ARGENT SUR DEPOT,
Rue Conti 47,
Entre Chartres et Passage de la Bourse.

AVANCES d'argent sur montres, bijoux, diamants, argenterie, etc., et sur toute sorte de marchandises en général.
VENTE ET ACHAT DE BIJOUX 27 mars—ab

Magnétisme.
MADAME ALLUARD,
SOMNAMBULE FRANÇAISE,
275 BOURBON, 311,
Entre les rues Ursulines et Hôpital.

LUCIDE pour le traitement de toutes sortes de maladies chroniques, [illegible] LES CAS DESESPÉRÉS de maladies nerveuses.
[illegible]
[illegible]
Mme Alluard reçoit tous les jours. avril—3m

Hotel des Etrangers à Paris.
RUE VIVIENNE, No 3.

Près de la Bourse, près des principaux Théâtres, des Boulevards et du Palais Royal.

M. GIRARD a l'honneur d'annoncer aux personnes se rendant en France qu'il vient de remonter son hôtel à neuf et qu'il est prêt à leur fournir de grands et petits chambres à 2 et à 5 francs par jour, ainsi que de grands appartements.
Un Restaurant ouvert à toute heure, une excellente table d'hôte, des bains et des voitures sont attachés à l'hôtel.
Les bureaux du télégraphe se trouvant dans l'hôtel, les voyageurs pourront correspondre, avec la plus grande facilité, avec leurs familles, etc.
Journaux français et étrangers. On parle l'anglais et l'allemand.
Ne pas confondre avec d'autres petits hôtels du même nom. 5mars—4mo

Briques à feu—Briques à feu.
Manufacturées par L. T. Delassize,

Rock Creek, près de la Pointe Claire, Alabama

LES planteurs, constructeurs d'équipages, fondeurs et en tous ceux en général qui emploient des briques à feu, sont invités à venir examiner les échantillons au bureau de MM. BRIDGE & BRO,
53, rue Gravier
ou chez L. T. DELASSIZE,
au coin des rues Tremé et Vieux Bassin
Où se trouvera toujours un grand assortiment.—
[illegible] aux qualités de ces briques, nous référons le public au certificat ci-joint de la fonderie de Belleville.

CERTIFICAT.
Alger, 8 avril 1858.

L. T. Delassize,
A votre requête nous avons placé à la coupole de notre fourneau les trois briques à feu fabriquées à votre briqueterie de Rock Creek, près de la Pointe Claire, Alabama, et que vous nous avez envoyées avec deux briques de fabrique anglaise. Elles ont été jetées en même temps dans la fournaise et ont été soumises à la chaleur du feu jusqu'à un demi-jour. Après ce temps la brique No 1 L. T. D. a paru à peine avoir été affectée par la chaleur. La brique No 2 a été brûlée à la profondeur d'environ 3,16 de pouce. La brique No 3 a été très brûlée. Les briques anglaises ont été entamées par le feu jusqu'à un demi-pouce: nous les considérons jusqu'à présent comme les meilleures que nous puissions obtenir pour revêtir les coupoles de fournaise.
[Signé] R. WELLS,
19 avril—6m T. éssorier

SIRSACAS de Manille, Sirsacas blanc pour jupons, 10 balles sirsacas jaune de Manille;
6 caisses sirsacas blanc pour jupons;
2000 yardes fil de fer pour cercles,
10 caisses mouchoirs soie imprimés, venant d'être reçus et à vendre par
21 av—12 O G GRAHAM, 66 rue Gravier

AMERS—célèbres Amers des Indes Occidentales, d'Aaron, constamment en magasin et à vendre par SOSTHENE THOMAS & Co.
9av No 9 rue Gravier

VINS ROUGE ET BLANC EN CAISSES.
20 barriques véritable Château Haut Brion, de 1849, vignoble de Jos. Eug Larrieu
4 barriques véritable Chateau St Julien, 1848
6 do vieux vin, vignoble de Mme Vve Morman
16 do Margaux Médoc, vieux, 1840
15 do St Emilion, vieux, do
2 do vin bon ordinaire pour famille
12 do vin blanc Haut-Sauterne, vieux, 1849
35 barils do do do
A vendre par FAURES & NORMAN,
20 av 33 et 35 rue Royale.

UN jeune homme ayant fait toutes ses études en France, et parlant le français, l'italien, l'allemand, le grec et le latin désire trouver une place de précepteur. S'adresser au bureau de ce journal.
9av

PERDU—Le certificat de dépôt No 419 de l'actif de la Banque de la Nouvelle Orléans pour $4,750 en 100 actions d'argent, tiré en faveur de H Monfort. La personne qui l'aura trouvé est priée de le remettre aux soussignés.
P. CUSACHS & BRO.
25 avril—10 coin St Philippe et Royale

MLLE JULIE a transféré son domicile de la rue Remparts No 2 à l'encoignure Conti et Franklin. 9 fév—3m

D. LOPEZ.
Encoignure des rues Chartres et Conti.

INFORME le public qu'il vient d'ouvrir son établissement de SODA qu'il recommande tout particulièrement aux amateurs. On trouvera toujours chez lui, en outre des sirops connus, un sirop supérieur connu de SARAPIS ainsi que le véritable Nectar.—Faisant usage d'un appareil en étain pour la distribution de soda, M. Lopez évitera les résultats fâcheux produits par l'oxide de plomb qui se forme dans les appareils actuellement employés.
20 mars—ab

Foyer Maçonnique No 44.

Sous la juridiction de la T. . Ill. . Grande Loge de l'Etat de la Louisiane.
Tient ses séances tous les mardis, à 7 heures du soir, dans le local de la Parfaite Union, rue des Remparts, entre du Maine et St Philippe.
Les frères visiteurs sont respectueusement invités.
20 sept—1an J. F. FONDAR, secrétaire

LOTERIES DE SWAN & Co.
Autorisées par l'Etat de la Géorgie.

$70,000 POUR $10!

Prix du billet $10 seulement.
1,000,000 piastres à distribuer en mai.

Les loteries suivantes seront tirées par S. SWAN & Co, Directeurs de la LOTERIE DE L'ACADÉMIE DE SPARTA dans le mois de MAI 1858, à AUGUSTA, (Géorgie), sous la surveillance des commissaires.

CLASSE 13.—Pour être tirée publiquement, dans la ville d'Augusta, Georgie, SAMEDI, 1er mai 1858
CLASSE 14.—Pour être tirée publiquement, dans la ville d'Augusta, Georgie, SAMEDI, 8 mai 1858
CLASSE 15.—Pour être tirée publiquement, dans la ville d'Augusta, Georgie, SAMEDI, 15 mai 1858
CLASSE 16.—Pour être tirée publiquement, dans la ville d'Augusta, Georgie, SAMEDI, 22 mai 1858
CLASSE 17.—Pour être tirée publiquement dans la ville d'Augusta, Georgie, samedi 29 mai 1858.

Sur le plan de numéros simples
Cinq mille quatre cent quatre-vingt-cinq Lots.

Presque un lot pour chaque deux billets du MAGNIFIQUE PLAN!
POUR MAI CINQ

Tous les Samedis, dans le mois de Mai

1 lot de	$70,000	4	do		
1 do	30,000	4	do		
1 do	10,000	4	do		
1 do	5,000	4	do		
1 do	4,000	50	do		
1 do	3,000	50	do		
1 do	1,500	10	do		
4 do	1,000	50	do		

APPROXIMATIONS.

4 Lots de	$400, approx. de $70,000	sont	$1,600
4 do	300	do	30,000
4 do	200	do	10,000
4 do	125	do	5,000
4 do	100	do	4,000
4 do	75	do	3,000
4 do	50	do	1,500
4,000 do	20	sont	

[illegible] lots s'élevant à [illegible]
Billets entier, $10.—Moitié, $5.—Quart, $2 50.—Huitième, $1 25.

PLAN DE LA LOTERIE.

Les numéros 1 à 30,000, correspondant aux nombres des billets imprimés séparément à des bandelettes de papier, sont entourées de petits tubes en fer blanc et mis dans une roue.
Les premiers 487 lots, imprimés de la même manière, sont mis dans une autre roue.
Les roues sont tournées, on tire un numéro de la roue des numéros, et, en même temps, un lot de l'autre roue. Le numéro et le lot sont annoncés publiquement et enregistrés par les commissaires qui surveillent le tirage. [illegible]
Approximations.—Les deux numéros avant et après chacun des cinq premiers lots, auront droit aux lots de l'approximation, d'après le plan.
Exemple.—Si le billet No 11,250 gagne le lot de $70,000, les billets Nos 11,248, 11,249, 11,251 et 11,252 auront droit à $400 chacun. Si le billet No 550 gagne le lot de $30,000, les billets Nos 548, 549, 551 et 552 auront droit à $300. D'après le même plan.
Les 5000 lots de $20 seront déterminés par le dernier chiffre du numéro qui gagnera le lot de $70,000.
Par exemple, si le numéro qui gagne le lot de $70,000 se termine par le No 1, tous les billets dont le numéro se terminent par 1 seront droit à $20; si le numéro se termine par 2 tous les billets dont le numéro se termine par 2 auront droit à $20, et ainsi de suite jusqu'à 0.
On vendra des certificats de paquets aux taux suivants, c'est-à-dire le risque:
Certificat d'un paquet de 10 billets entiers...
do do de 10 demi billets...
do do de 10 quarts de billet...
do do de 10 huitièmes de billet...
En demandant des billets ou des certificats, [illegible]
Faites-nous parvenir l'argent, et les billets seront expédiés par la première malle.
Les acheteurs peuvent avoir des billets finissant par le chiffre qu'ils désignent.
Les acheteurs sont priés de signer lisiblement et faire connaître leur bureau de poste, le comté et l'Etat qu'ils habitent.
La liste des numéros gagnants et des lots sera envoyée aux acheteurs immédiatement après le tirage.
Ceux qui désirent que chaque lot est tiré [illegible] en plein, sans déduction.
Toutes les lettres sont strictement confidentielles.
Adressez les demandes de billets ou de certificats à SAMUEL SWAN & Co,
Boîte No 5, [illegible] bureau de poste de la Nlle-Orléans ou à S. SWAN & Co, Augusta.

Bureau des Commissaires de la Dette Consolidée de la Nlle-Orléans.
Nlle Orléans, 11 mars 1858.

EN vertu de la 27me section de l'acte de la Législature de l'Etat de la Louisiane, intitulé: Acte pour consolider la ville de la Nouvelle-Orléans, et pour en régler le gouvernement et l'administration de ses finances, et à l'effet de payer les dettes prématurité échues. [illegible]
Les propositions scellées seront reçues à ce bureau jusqu'à [illegible] heures [illegible] (17 mai 1858) pour l'achat de cinquante cinq bons [illegible] de la Nouvelle-Orléans, de la somme de mille piastres chacun, en maturité dans l'année 1892, avec des coupons d'intérêt à 6 pour cent par année attachés, ou par avance en plein, payable semi annuellement dans la ville de New-York.
Les propositions devront porter sur l'adresse: "Propositions pour l'achat de bonds de la ville de la Nouvelle-Orléans" et être adressées à M. DE BUYS, [illegible]

Commissaires:
C. M. Waterman, maire. A. Dupré, chairman
Y. Thibaut, contrôleur. John Pemberton, [illegible]
Adam Giffen, trésorier.
15 mars—3f 17 mai O. DE BUYS, secrétaire

Avis.

LA Mouvre de Thibodeaux ayant renoncé à sa publication, les négociants de la campagne et de la Nouvelle-Orléans qui voudraient continuer leurs annonces dans ce journal, sont priés de les adresser aux bureaux de l'Union de Lafourche. Le bureau de l'Union est situé à Thibodaux.
[illegible] 15 mars—1m

TEINTURERIE.

J. BONTEMPS, Teinturier, Dégraisseur, successeur de Bourdeau, No 53, a l'honneur de prévenir le public qu'il vient de transporter son établissement de teinturerie, au No 13 rue Royale [illegible] et qu'il les continuera comme par le passé, à pratiquer tous les travaux de son métier.
La maison est capable qu'il [illegible] depuis 12 ans [illegible] clients qui [illegible] de la clientèle dont il est honoré [illegible]
22mars—3m

Demande pour Jaunes.

1000 pièces reçues par le B. Bark Warrior de New-York à vendre par
O. G. GRAHAM,
7 av—6f 66 rue Gravier

GUINNESS en Bouteilles, au dépôt à l'hôtel de l'Europe [illegible] pièces [illegible] et Madère bien [illegible] de tous les genres, de Lyon [illegible]
PREAU & COUTURIE,
31 et 33, rue Gravier
19 mars

UNE BONNE AFFAIRE.
Pour cause d'âge

A céder le bail de la maison Nos 213 et 215, rue Royale entre celles d'Ursulines et Ste Anne, où se vendent tous les nouveaux modes que l'on a importés de Paris [illegible] dernier, et ont peu de stock.
Pour plus amples renseignements, s'adresser à
QUEYROUZE & LAGOURDIE,
[illegible] No 15, rue St Louis

A LOUER—Une maison et [illegible] à louer, située rue Bienville entre celles Bourbon et St Louis, avec la position de la rue Rampart, [illegible] appartements, [illegible] des dépendances et [illegible] donnée avec les [illegible]
Pour le [illegible] s'adresser au 1er avril [illegible] PREAU & COUTURIE,
15 mars 31 et 33, rue Gravier

A LOUER—La haut des magasins encoignure Baronne et Poydras. S'adresser chez
U. LABOUISSE & Co,
16 mars Bois en Rouge No 1

MERCHANTS HOTEL. Encoignure des rues St Charles et Canal.—Le soussigné, directeur de l'Arcade pendant nombre d'années, annonce à ses amis et connaissances, qu'il a ouvert, au coin des rues St Charles et Canal, un HOTEL DE PREMIER ORDRE avec tous les rapports. Les chambres sont vastes et bien aérées. La table sera garnie de tout ce que le marché pourra fournir. Il espère se rendre digne du patronage du public.
23 fév—1an J. DE BAUN, propriétaire

DODARD & Cie
DEGRAISSEURS, rue Bourbon, 145.

NETTOIENT toute sorte d'étoffes et vêtements sans en altérer les couleurs: laine, soie, coton, mérinos, cachemire, barèges, gants, velours, satins, rubans, châles, crêpes, etc.
Sur le moyen d'un nouveau procédé.
14 déc—1an

Patente de Ramos pour la fabrication du Sucre.

PENDANT mon absence de la Louisiane, MM Samuel Smith & Co, banquiers de la Nouvelle-Orléans, qui ont ma procuration, feront des contrats et recevront le paiement pour le droit de se servir de la PATENTE DE RAMOS pour la fabrication du sucre.
On peut également obtenir de M. A. B. Ringgold, de la Nlle-Orléans, des renseignements relativement au procédé.
JAMES G. GALLAHER,
22av—8f Agent pour les Etats-Unis

MAGASIN A BON MARCHÉ.
MAGASIN A BON MARCHÉ.
Marchandises de mode et de fantaisie,
Aux prix de New-York.
Rue de Chartres, encoignure Hôpital.
Mme G. S. FABIO.

Mme FABIO informe respectueusement sa nombreuse clientèle de la ville et de la campagne, et les dames en général, qu'elle vient de recevoir d'Europe et de New-York un assortiment complet et varié de marchandises de printemps et de fantaisie, consistant en:
200 douzaines de chapeaux en paille, blanche et grise pour dames et fillettes;
150 douzaines de chapeaux en paille, blanche et grise, pour demoiselles et enfants.
CASQUETTES.
250 douzaines chapeaux "Leghorn" unis, pour filles et garçons.
Un grand assortiment de châles et de mantilles en dentelle et en soie.
Un choix varié de chapeaux en crêpe et en paille de riz.
Aussi un assortiment complet d'articles concernant son genre d'affaires.
Mme FABIO espère que son magnifique choix de marchandises et les prix modérés qu'elle demande (prix de New-York) lui vaudront le patronage des acheteurs. Les personnes de la campagne sont invitées à visiter son magasin avant d'aller acheter ailleurs. Les grands avantages seront offerts pour du comptant.
On appelle plus particulièrement l'attention sur ces articles des dames de la campagne.
[illegible] de la rue de Chartres, encoignure Hôpital. 7mars—1an frep

Cuisinière et blanchisseuse.

ON a besoin dans une petite famille d'une négresse, bonne cuisinière, blanchisseuse et repasseuse. Référence exigée et un salaire libéral. S'adresser au bureau de l'ABEILLE, ou au No 77 rue Julia, au premier.
15 av—1f

BROSSES anglaises—200 brosses grainées, 200 do Ranlins, 150 do Capons,
Venant d'être reçues et à vendre par
DUNTZE & IKEN,
28 avril encoignure Royale et Conti

DIVERS—Reçu par les derniers arrivages d'Europe et du Nord:
25 caisses fruits secs au jus,
20 do do en 1/2 bouteilles
250 do fraises, bouteilles et 1/2 bout.
20 do fromage Gruyère
300 livres fromage Sapsago
25 caisses gingembre frais de Canton
25 do olives d'Espagne
20 do olives farcies
20 do sachets à l'huile
45 do vinaigre à l'estragon
70 do eau de fleurs d'oranger
25 do jus de framboises, fraises et groseilles,
25 caisses cirasso blanc et rouge.
30 do cherry de Copenhague
[illegible] caisses [illegible]
[illegible] caisses champagne;
[illegible]
[illegible]
A vendre par DUNTZE & IKEN,
21 avril encoignure rues Royale et Conti

TABAC en feuilles—[illegible] des bricks Mary Elizabeth et Tallulah:
70 balles tabac Vuelta Abajo, de la Havane, en magasin et à vendre par P. GUMA,
28 jan encoignure Canal et Tchoupitoulas